

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MARS 2015

Délibération n° D-2015-95

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/03/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/03/2015

**Fourrière/Refuge pour Animaux - Convention cadre avec les
associations de protection des animaux**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Elmano MARTINS.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

**Fourrière/Refuge pour Animaux - Convention cadre
avec les associations de protection des animaux**

Madame Marie-Chantal GARENNE, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du 25 juin 2012, le Conseil municipal a adopté une convention cadre avec les associations de protection des animaux visant à définir les conditions d'accueil des animaux, soit abandonnés par leur maître, soit trouvés sur la voie publique.

Toutefois, l'évolution de la réglementation oblige à préciser certaines obligations tant pour la Ville de Niort que pour les associations accueillant lesdits animaux.

Une nouvelle convention cadre est donc proposée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention cadre fixant les modalités de cession des animaux aux associations de protection des animaux ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer avec chaque association de protection des animaux.

LE CONSEIL
ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX